

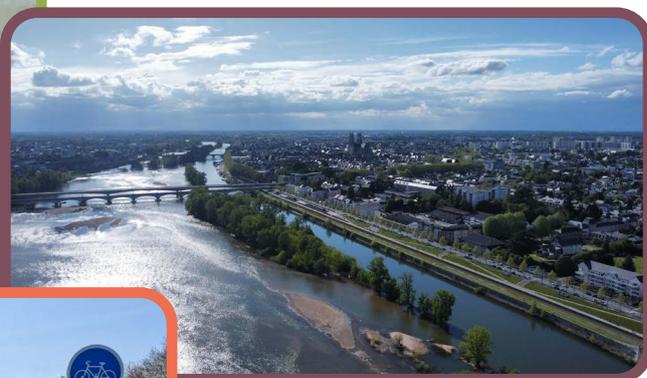


PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

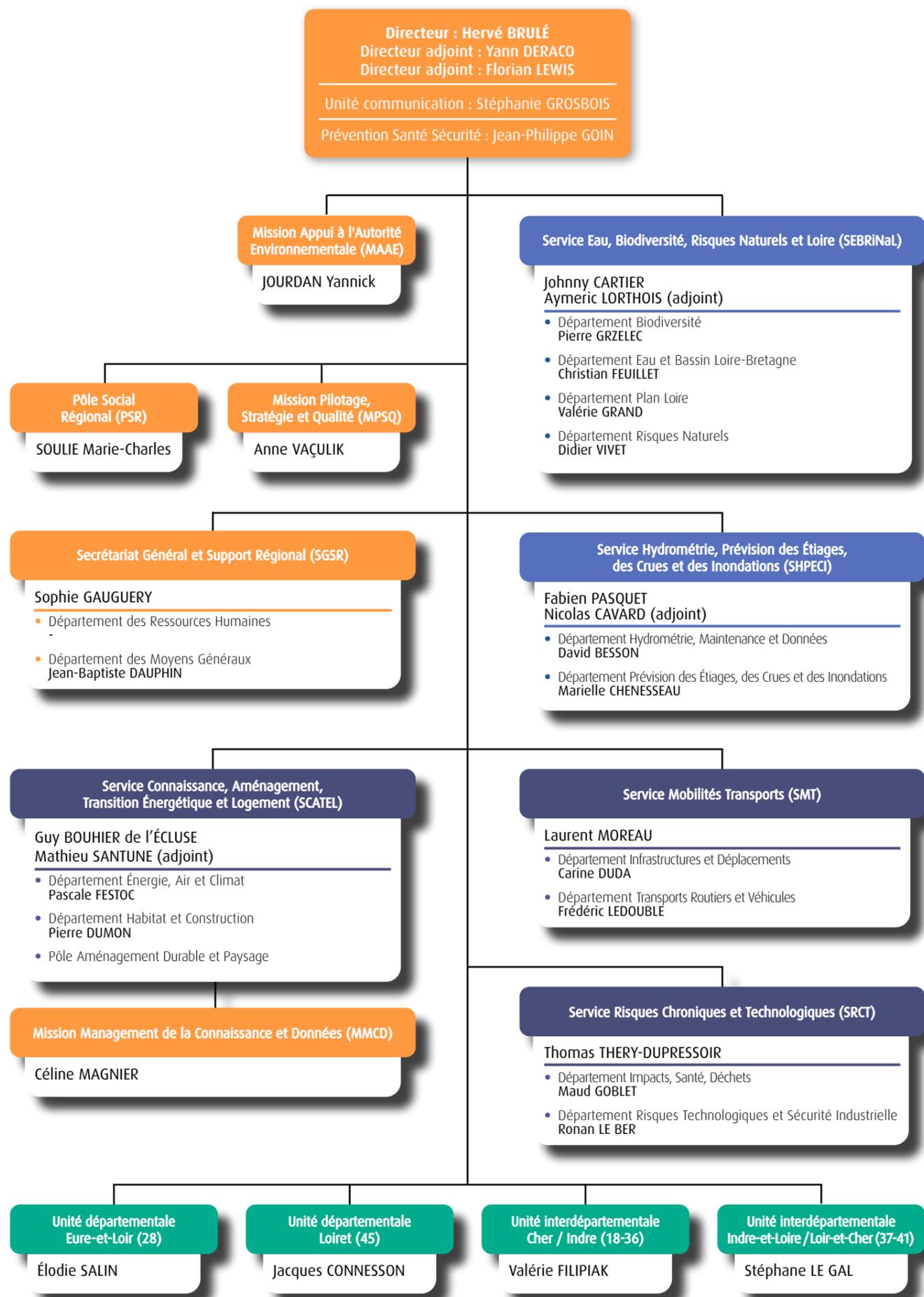
Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

# Rapport d'activité 2024



# Sommaire

Organigramme de la DREAL .....	2
Le mot du directeur .....	3
 Appui à la transition dans les territoires grâce au Fonds vert .....	4
 Transition écologique et changement climatique .....	6
 Biodiversité et Paysages .....	8
 Aménagement durable du territoire .....	10
 Mobilité et infrastructures de transports .....	12
 Prévention des risques anthropiques .....	14
 Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région .....	16
 Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région ...	18
 Connaissance et évaluation environnementale .....	20
 Pilotage et coordination des actions du pôle ministériel en région .....	22
 Organisation et moyens au service de nos missions .....	24
Acronymes* .....	26



## LE MOT DU DIRECTEUR



Engagée au cœur des transitions écologique, énergétique et sociale, la DREAL Centre-Val de Loire agit sous l'autorité des préfets pour décliner, sur le territoire, les grandes politiques portées par le ministère de l'aménagement des territoires et de la décentralisation et le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mobilisés au quotidien, près de 390 agent-e-s mettent leurs expertises au service de l'intérêt général : protéger l'environnement, prévenir les risques, accompagner la transition vers une économie plus verte, promouvoir des mobilités durables, et garantir un aménagement équilibré et résilient du territoire. Cette action s'étend à l'échelle régionale, mais aussi, pour certains enjeux, à celle du bassin Loire-Bretagne.

# 2024

Ce rapport d'activité met en lumière les réalisations concrètes de l'année écoulée, portées par les femmes et les hommes de la DREAL. Il reflète leur engagement dans des missions exigeantes et leur volonté constante de faire évoluer les pratiques publiques.

En 2024, la COP régionale planification écologique a construit une première feuille de route ambitieuse et opérationnelle pour le territoire régional, mobilisant l'ensemble des acteurs autour des enjeux de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la préservation des ressources et de la biodiversité. Après un an de concertation, au travers de groupes de travail thématiques ayant mobilisé près de 200 structures et plus de 370 participants, ce sont ainsi 29 défis qui ont émergé de ces travaux, articulés autour de 9 thématiques : la mobilité des personnes, le bâtiment, la sobriété foncière, l'économie, le transport de marchandises, l'agriculture, l'alimentation, les enjeux de la forêt et du bois et la biodiversité.

L'année 2024 a vu l'aboutissement de plusieurs chantiers importants. Je citerai en particulier le transfert de la gestion des 550 km de digues domaniales de Loire, effectif le 29 janvier 2024, avec notamment le lancement des tous derniers travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'État.

Les agent-e-s de la DREAL Centre-Val de Loire continueront à œuvrer chaque jour pour relever les nombreux défis destinés à assurer la résilience de notre pays et de notre planète.

Hervé Brulé

## Objectif en région Centre-Val de Loire :

64,9 M€ consacrés à l'écologie et à la transition énergétique en région pour :

- ↳ le renforcement de la performance environnementale ;
- ↳ l'adaptation au changement climatique ;
- ↳ l'amélioration du cadre de vie.



## Appui à la transition dans les territoires grâce au Fonds vert

## Fonds vert pour 2025

**30** dossiers lauréats  
16 dossiers pour 0,85 M€ pour le covoiturage  
14 dossiers pour 2 M€ des autorités organisatrices de la mobilité rurales

**136** communes rurales accompagnées par le Fonds vert

**14** dossiers Biodéchets subventionnés pour 2,215 M€

**23** projets Fonds vert dans les quartiers prioritaires de la ville

05/04

### Le Fonds vert soutient Saint-Quentin-sur-Indrois

Grâce au Fonds vert, la commune aménage une aire de covoiturage avec :

- des bornes de recharge pour les voitures et les vélos ;
- une station de réparation de vélos.

Ce projet, dont le montant s'élève à 33 218 €, bénéficie d'une aide de l'État de 20 336 €, soit 62 %, pour favoriser les trajets partagés et le tourisme à vélo.

18/06

### Projet de renaturation d'Agoraé

La Comcom Val-de-Cher-Controis souhaitait réhabiliter 2,7 ha de foncier non bâti du site de l'ancien Intermarché.

L'objectif : en faire un espace largement arboré pour garantir un confort thermique avec une restitution optimale des eaux de pluie, tourné vers les piétons et connecté au quartier « Des 3 heures ».

Le Fonds vert a subventionné 229 K€ pour un investissement de 1,6 M€.

Mars

Oct.

### Les friches : une ressource !

L'engouement des acteurs locaux pour la mesure « recyclage foncier » s'est confirmé cette année, après une édition 2023 d'exception.

En 2024, 26 dossiers ont bénéficié d'une enveloppe globale de 10M€ (Fonds vert et CPER\*) pour :

- la requalification de 54 ha d'îlots délaissés, en friche voire pollués ;
- la création de 110 logements sociaux, 6.500 m<sup>2</sup> de bureaux, 1.600 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et plus de 3.000 m<sup>2</sup> d'espaces publics.

Ces projets permettront de répondre à différents besoins tout en préservant des espaces naturels, forestiers ou agricoles de l'urbanisation.

La mesure « recyclage foncier » constitue ainsi un enjeu phare de la planification écologique car elle permet de réinventer la ville de demain.

En 2025 le Fonds vert sera déployé pour la troisième année consécutive afin d'accélérer la transition écologique dans nos territoires. En lien avec le PNACC\*, il soutient les actions d'adaptation au changement climatique dans tous les domaines et plus particulièrement dans la prévention des risques naturels.

Les financements 2025 d'un montant de 35,4 M€ pour la région Centre-Val de Loire accompagneront ainsi les collectivités pour :

- le financement des PCAET\* ;
- la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- l'aide aux maires bâtisseurs ;
- le tri et la valorisation des biodéchets ;
- la prévention des risques (inondations et incendie) ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité ;
- la renaturation des villes et des villages ;
- l'appui à l'ingénierie ;
- l'accompagnement du déploiement des zones à faibles émissions (ZFE) ;
- le recyclage des friches ;
- l'accompagnement des Territoires d'industrie en transition écologique ;
- le développement du covoiturage, des aménagements cyclables et de la mobilité durable en zone rurale.

# FRANCE NATION VERTE

### Le Fonds vert met en œuvre la Stratégie Nationale Biodiversité

En 2024, dans notre région, 70 projets ont bénéficié de financements Fonds vert « SNB » pour 3,41 M€, en plus de l'acquisition majeure de la forêt de Tardonne (18) par le Conservatoire des espaces naturels Centre-Val de Loire pour 1,9 M€.

Ce site est une forêt thermophile en libre évolution à l'intérieur de laquelle se trouvent des espaces ouverts, dont des pelouses calcicoles, ainsi que 7 habitats et 85 espèces rares ou bénéficiant d'une protection.

Cette forêt a vocation à bénéficier d'une protection forte dans les années à venir.

### Renaturation des villes et villages

64 collectivités ont été accompagnées dans leur projet de renaturation d'espaces urbanisés pour un montant de 5,82 M€.

Cela représente plus de 28 ha d'espaces de nature préservés ou recréés.

Plus d'un projet sur trois consiste en une action de végétalisation de cours d'école. Cinq d'entre eux sont situés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

### La mobilité dans le Fonds vert

En 2024, 30 dossiers en lien avec le covoiturage ou les services de mobilité en zones rurales ont été financés par le Fonds vert, pour un montant total de 2,9 M€.

Par exemple, 7 collectivités ont été aidées pour mettre en place des campagnes d'incitations financières à la pratique du covoiturage, réaliser des plans de mobilités ou déployer des aménagements cyclables.

### Valorisation des biodéchets

En 2024, la DREAL a accompagné les collectivités dans le déploiement du tri des biodéchets, rendu obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Grâce au Fonds vert, des études préalables ou des investissements pour l'achat d'équipements de collecte et de gestion de proximité des biodéchets des ménages (composteurs partagés, points d'apport volontaire...) ont été financés.

Bourges Plus a lancé un projet de création d'une plateforme de compostage des biodéchets et traitement des déchets verts collectés sur une large partie du Cher. Il s'agit du premier projet de cet ampleur en région qui permettra des avancées significatives dans le tri à la source des biodéchets. L'acquisition de la plateforme, les travaux de modernisation et de réaménagement ont été soutenus par une dotation d'1M d'euros du fonds vert.

Au total, ce sont 14 dossiers ont été subventionnés pour une somme de 2,215 M€.



## Nos missions :

- Accompagner les acteurs dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets.
- Auditer, contrôler et accompagner les industries.
- Instruire les certificats et les attestations des porteurs de projets.
- Promouvoir les bâtiments durables, économes en énergie et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.
- Promouvoir les énergies renouvelables.



## Transition écologique et changement climatique

21/06

### Les ateliers du Schéma Régional Biomasse

Les premiers ateliers de concertation pour élaborer le SRB ont rassemblé une trentaine de participants à Orléans (professionnels, collectivités, associations, services de l'État).

Les 3 thématiques « agriculture », « forêt » et « biodéchets » ont permis aux acteurs d'échanger sur l'estimation des gisements de biomasse disponible pour produire de l'énergie.

08/07

### Séminaire géothermie

Une journée dédiée à la géothermie a réuni plus de 130 acteurs régionaux sous l'impulsion de la Préfète de région en partenariat avec l'ADEME\*, l'AFPG\*, le BRGM\*, le Conseil régional et le Rectorat.

Témoignages, ateliers et tables rondes se sont succédés pour échanger autour des enjeux de la géothermie en région afin d'identifier les actions nécessaires au développement de cette filière.

23/09

### Plénière du Comité Régional de l'Énergie Centre-Val de Loire

Le CRÉ Centre-Val de Loire s'est réuni pour rendre un avis sur les 39 500 zones d'accélération des énergies renouvelables proposées par près de 2 communes sur 3 de la région.

Le potentiel de ces zones, estimé à partir des méthodes définies lors des travaux du CRÉ du 8 avril 2024, y a été présenté à ses membres.

16/12

### La planification du traitement des déchets actée !

Au terme d'une année de concertation et d'une vingtaine de réunions avec les exploitants, associations et élus en charge du traitement des déchets en Centre-Val de Loire, une planification précise des besoins en stockage et incinération à horizon 2030 et 2050 a été actée sous forme de cartographies pour guider l'instruction des projets en région.

## Objectifs pour 2025

Mettre en œuvre des actions de la feuille de route Planification écologique pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et préserver la biodiversité.

Mobiliser les acteurs sur le thème de l'adaptation au changement climatique.

Coordonner la conclusion des Pactes territoriaux France Rénov'.

Coélaborer et mettre en œuvre une nouvelle feuille de route d'animation de l'écosystème France Rénov' avec le Conseil régional et les DDT\*.

Accompagner le déploiement des infrastructures de traitement des déchets.

Piloter le processus de régionalisation des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Finaliser le schéma régional biomasse.

Accompagner la révision du schéma régional de raccordement au réseau électrique.

**18** entreprises engagées dans la charte « Objectif CO<sub>2</sub> » : 7 336 T de CO<sub>2</sub> évitées (pour un objectif de 4 000 T)

**31** labellisations dont 6 projets collectifs



**46** agréments Mon Accompagnateur Rénov'



**59** éoliennes autorisées



### Nouvelle contractualisation pour le déploiement du service public de la rénovation de l'Habitat

La DREAL a été mobilisée par le déploiement du nouveau modèle de contractualisation de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) avec les collectivités. La fin du programme Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), qui finançait les Espaces Conseil France Rénov', a été l'occasion de refonder l'organisation du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'.

Le nouveau cadre se base sur des Pactes territoriaux. Cela permettra de déployer et de renforcer ce guichet d'information, de conseil et d'orientation sur toute la région. Ce service de proximité est destiné à tous les propriétaires privés et concerne toutes les thématiques de la rénovation : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, habitat indigne, copropriétés...

Le déploiement de ces Pactes a fortement sollicité les services de l'État. La DREAL a ainsi appuyé les DDT\* dans leur accompagnement des collectivités locales, notamment lors des différentes réunions départementales. Elle a également mené les discussions avec le Conseil régional pour élaborer une convention de coopération et de coordination qui sera signée début 2025, prévoyant notamment l'animation du réseau des Espaces Conseil France Rénov'.



Le service public pour mieux rénover mon habitat

### La COP Planification écologique

La région Centre-Val de Loire s'engage dans la planification écologique, une démarche collaborative qui vise une baisse annuelle de 9,5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici 2030, soit 5 % de l'effort national.

Les principaux secteurs émetteurs concernés sont le transport (32 %), l'agriculture (23 %), le résidentiel-tertiaire (22 %) et l'industrie (19 %).

Un diagnostic territorial, avec 105 ateliers et 47 000 réponses, a révélé les priorités locales et identifié des leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger la biodiversité.

La feuille de route à horizon 2030 s'articule autour de 29 défis et deux volets : des actions locales et des mesures d'accompagnement pour lever les freins. Cette démarche collective illustre l'engagement régional pour un avenir durable.



## Nos missions :

- Approfondir la connaissance naturaliste pour protéger les espèces.
- Gérer les espaces pour protéger la biodiversité.
- Accompagner les collectivités dans la protection des paysages remarquables pour préserver l'identité des territoires.



## Biodiversité et Paysages

**87** avis délivrés au titre du paysage dont 40 en sites classés

**15 816** documents délivrés

**34** nouvelles ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) validées en 2024

**11,15 M€** de Fonds vert mobilisés pour la biodiversité (SNB\* et renaturation)

13/02

### « La traversée de la Loire à Châteauneuf » protégée au titre des sites

Ce classement protège l'une des plus vastes zones portuaires du Loiret occupant tout le méandre et s'étendant sur 495 ha et 5 communes. La promenade du Chastaing, ses platanes, sources, fontaines, chemins de halage... constituent des éléments emblématiques de ce paysage du Val de Loire Unesco.

21/02

### Séminaire sur les Plans Nationaux d'Action sur les espèces menacées

Organisé par la DREAL au Zooparc de Beauval, son thème était la réintroduction et le renforcement des espèces menacées. Une soixantaine d'experts et d'acteurs engagés dans la conservation de la biodiversité, aux niveaux régional et national, ont pu partager leurs expériences autour de diverses initiatives de préservation.

01/08

### 1<sup>er</sup> arrêté de Protection d'Habitats Naturels en région

Signé par le préfet d'Eure-et-Loir, cet arrêté protège les pelouses sèches de l'aérodrome de Châteaudun. Ce site de 150 ha est emblématique pour la protection de nombreuses espèces comme l'Hermitte (papillon de jour) dont la conservation est un enjeu majeur. C'est le seul lieu où il se trouve en région, voire dans la moitié Nord de la France.

16:09

### Natur'adapt

Organisées par la DREAL avec l'appui du CEN\* Centre-Val de Loire et Réserves naturelles de France, pilote du projet Life Natur'Adapt, ces journées ont réuni une trentaine de personnes, gestionnaires d'espaces naturels, associations, Conseil régional, socio-professionnels, services de l'État et établissements publics. Après une journée d'échanges sur le terrain, les participants ont échangé en salle pour s'approprier la méthode Natur'Adapt et réfléchir aux actions à mettre en œuvre dans les années à venir.

## Objectifs pour 2025

Fixer les priorités d'action de l'État et de ses opérateurs pour la biodiversité, en déclinaison de la stratégie nationale pour la biodiversité.

Augmenter la surface régionale en zones de protection forte.

Améliorer la connaissance sur les zones humides.

Poursuivre la politique de classement au titre des sites.

Animer des ateliers auprès des collectivités pour qu'elles s'approprient les éléments de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire Unesco.

Accompagner la Mission Val de Loire pour sensibiliser les acteurs des filières agricoles et de la construction.

### La stratégie nationale des aires protégées se décline en Centre-Val de Loire

Le premier plan d'action territorial Centre-Val de Loire consacré à la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées a couvert la période 2022-2024. Son bilan a été présenté au Comité régional de la biodiversité du 12 novembre 2024.

Sur les 71 actions prévues au plan, plus de 3 actions sur 4 ont été engagées sur la période. Par exemple, deux arrêtés de protection d'habitats naturels, couvrant près de 200 ha, ont été instaurés en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher.

2024 a également vu l'acquisition de 62 ha de foncier pour constituer une extension de la réserve naturelle régionale Terres et Étangs de Brenne - Massé - Foucault (36) avec une aide partielle du Fonds vert, ou encore l'animation de nouvelles aires terrestres éducatives par l'Office français de la biodiversité.

L'État agit donc résolument en faveur de la biodiversité et du développement des aires protégées en mobilisant les acteurs du territoire.



### Diffusion de la Valeur Universelle Exceptionnelle auprès des collectivités du Val de Loire

En septembre 2024, la DREAL a partagé les principes de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) caractérisant un site avec les collectivités concernées par le Val de Loire Unesco. Ce partage a eu lieu grâce à des webinaires destinés aux élus et techniciens des collectivités dans les 4 départements du périmètre, sous la conduite des préfetures concernées.

Les services de l'État ont ensuite proposé d'accompagner les collectivités par le biais d'ateliers dans les territoires pour mieux repérer, identifier et caractériser les différents éléments de VUE sur le terrain.

Cette démarche conduira ainsi à une meilleure prise en compte de la VUE dans les documents d'urbanisme et les projets de territoire.

## Nos missions :

- Accompagner les territoires et les professionnels vers l'objectif de Zéro Artificialisation Nette.
- Répondre aux différents besoins en logements des territoires.



## Aménagement durable du territoire

**2221** logements sociaux agréés, soit **102 %** de l'objectif régional

**1689** logements privés adaptés à la perte d'autonomie grâce aux aides de l'Agence nationale de l'habitat soit **28 % de +** par rapport à 2023

**54** hectares de friches requalifiées pour **22 projets** ayant reçu une aide de l'État

08/02

### Conférence régionale du logement social

La préfète de région a réuni les acteurs du secteur pour les mobiliser face au ralentissement de la construction. À l'issue des échanges, un besoin de simplification des procédures et des réglementations a été souligné, pour s'investir dans des projets d'ampleur et de long terme. Les propositions de portée nationale ont été transmises au ministre du logement.

10/04  
16/09

### Réunions du groupe thématique « Bâtiment et sobriété foncière » de la COP régionale

L'État, les collectivités territoriales, acteurs économiques et associatifs ont échangé, débattu, construit des propositions afin d'avancer ensemble dans la construction d'une feuille de route à horizon 2030 et d'un plan d'action opérationnel, afin de massifier les actions régionales existantes et concrétiser de nouvelles initiatives sur le thème de la sobriété foncière.

25/11

### Rencontre régionale sur les pensions de famille

Cette rencontre, visant à promouvoir ce type d'habitat adapté, destiné à des personnes en situation précaire, a été organisée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, avec l'appui de la DREAL. En effet, la DREAL programme le financement de la construction de ces structures.

Le bilan 2024 s'avère mitigé avec 18 logements financés. Toutefois le bilan 2014-2023 montre un poids et une dynamique importante en région. 551 logements ont été financés sur la période, ce qui représente 6 % de la production nationale.

## Objectifs pour 2025

Appuyer la structuration d'une filière utilisant le chanvre dans la construction et la rénovation des bâtiments.

Conduire l'évaluation à 6 ans des CUS\* et préparer leur nouvelle génération.

Mettre en œuvre la sobriété foncière en favorisant des solutions conçues avec et pour les territoires.

Définir des plans territorialisés de relance de la production de logements.

Travailler à l'amélioration du niveau de production de logement locatifs sociaux dans la région.

### Vers la structuration d'une filière chanvre en région

Le chanvre est une culture à bas niveaux d'intrants, dont certains sous-produits peuvent être utilisés comme isolant. En 2024, la DREAL Centre-Val de Loire s'est mobilisée aux côtés de la Préfète de région pour travailler avec les acteurs locaux sur les leviers et freins pour structurer une filière locale.

Le développement des débouchés et la montée en compétence des acteurs sont apparus comme prioritaires. Ils se sont traduits par plusieurs actions :

- visite d'une chanvrière et mise en relation avec l'industriel local Swiss Krono pour tester l'intégration du chanvre dans ses panneaux de particules de bois ;
- enquête sur les débouchés potentiels chez les bailleurs sociaux, avec l'Union Sociale pour l'Habitat et les promoteurs immobiliers ;
- matinée technique sur la construction et la rénovation utilisant du chanvre ;
- suivi des initiatives des territoires de la région.

Cette démarche implique plusieurs services de l'État (DREAL\*, DRAAF\*, DREETS\*, DDT\*) et se poursuivra en 2025.



### L'IGN déploie L'OCcupation des Sols à Grande Echelle en Centre-Val de Loire

L'OCcupation des Sols à Grande Echelle (OCSGE) est l'outil de mesure et de suivi de l'artificialisation des sols développé par l'Institut Géographique National (IGN). Principalement issu de photographies aériennes, il permet d'identifier l'état physique et l'usage des sols, pour visualiser les surfaces anthropisées et naturelles. Déployé dans chaque département sur 2 millésimes, il permet de suivre les flux de l'artificialisation et de qualifier l'évolution de la surface des sols.

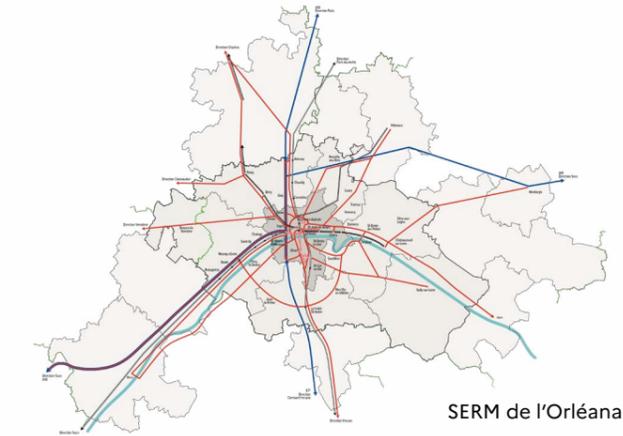
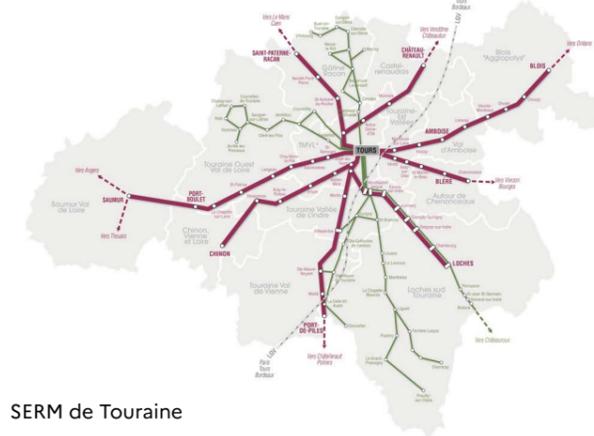
Le déploiement de l'outil a eu lieu en 2023 pour l'Indre-et-Loire. Les 5 autres départements de la région ont pu corriger le 1<sup>er</sup> millésime en septembre-octobre 2024.

Ils effectueront la correction du 2<sup>nd</sup> millésime début 2025 pour rendre les données accessibles au printemps sur le portail Géoservices de l'IGN.



## Nos missions :

- Promouvoir les mobilités durables.
- Aider les collectivités locales à trouver de nouvelles solutions de mobilités durables, partagées et inclusives, adaptées aux territoires peu denses.
- Contribuer au développement des infrastructures de transport stratégiques.
- Mobiliser les réseaux d'acteurs de la mobilité et capitaliser la connaissance dans le cadre de l'animation de l'Observatoire régional des transports et de la cellule régionale d'appui en ingénierie de la mobilité.



## Mobilité et infrastructures de transports

**42 M€** engagés pour réaliser la ligne 2 du Tram de Tours et l'extension de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service.

**2 M€** engagés pour aménager un pôle d'échange multimodal en gare de Chartres.

**25 M€** engagés par l'État  
**12.6 M€** pour 14 projets d'aménagement cyclables sécurisés.  
**12.4 M€** pour la réalisation de 8 projets de véloroutes.

**2 136** entreprises de transports en région ayant déposé **1 682 demandes de titres**

11/03

### 1<sup>re</sup> rencontre régionale des chargeurs

Cette journée a permis de rassembler plus d'une soixantaine de professionnels de divers secteurs (agricole, carrier et agroalimentaire notamment) autour de la volonté commune de s'unir au sein d'un club régional pour faire face aux enjeux de décarbonation de demain et initier les projets de report modal en région.



16/05

### Signature de l'AMI « Installation terminale embranchée »

L'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectifs de susciter des projets de transports de marchandises par voie ferrée et de proposer des mesures d'accompagnement permettant aux entreprises et aux chargeurs d'inscrire dans la durée leur organisation logistique (production, approvisionnement et expédition).

28/11

### Visite du ministre des transports

Le ministre des transports François DUROVRAÏ a participé à une opération de délestage opérée de nuit sur l'A20. Les contrôleurs des transports terrestres lui ont présenté toute l'expertise que leur métier nécessite, notamment dans l'analyse des données. Ils ont aussi rappelé l'importance de leur présence sur les routes pour lutter contre la concurrence déloyale et l'insécurité routière.

29/11

### 3<sup>e</sup> journée France Mobilités à Vierzon

La journée a réuni 60 participants environ (élus, techniciens, membres d'associations, représentants des services de l'État) pour échanger autour du sujet des mobilités en territoire peu dense. L'enjeu : réfléchir à des solutions concrètes, durables et inclusives face à la précarité de la mobilité !



## Objectifs pour 2025

Mettre en œuvre les politiques de l'État en infrastructures, transports et mobilités pour des déplacements quotidiens facilités et plus durables.

Favoriser et accompagner les nouvelles mobilités, inclusives et adaptées, notamment dans les territoires ruraux.

Soutenir le développement du transport ferroviaire, pour les voyageurs comme pour le fret.

Poursuivre la sécurisation des réseaux ferroviaire et routier, et avancer sur la mise en concession de l'A154-A120.

Assurer la mise en œuvre du volet mobilités du CPER\* 2023-2027.

Renforcer le dialogue entre acteurs publics et privés pour améliorer les déplacements et réussir la décarbonation des mobilités.

Décliner la planification écologique et l'adaptation au changement climatique dans les transports.

### Les Services Express Régionaux Métropolitains

Deux projets ont été labellisés en Centre-Val de Loire :

- le SERM\* de Touraine le 27 juin 2024 ;
- le SERM\* de l'Orléanais le 4 juillet 2024.

Ils visent à améliorer la desserte entre une ville centre et sa zone périurbaine en s'appuyant sur le réseau ferroviaire existant, en développant les autres modes de transports (vélo, lignes de « cars express »...) et en facilitant leur intermodalité. Leur objectif est de réduire la dépendance à la voiture.

Ils permettent une décongestion des axes routiers, une réduction de la pollution et l'amélioration de la qualité de vie.



### Appel à Territoire Cyclable

Lancé en 2023, il vise à accompagner les collectivités pour réaliser leur schéma cyclable sur 5 ou 6 ans.

L'agglomération Montargoise et la CC\* Touraine-Est Vallées sont lauréates en région.

Les 2 projets ont été conventionnés en 2024 pour plus de 10,4 M€.

Plus de 80 km d'aménagements cyclables seront réalisés grâce à cette subvention, à hauteur de 50 % du montant des programmes.

### A154-A120

Le projet de liaison autoroutière A154-A120 de 97 km entre Nonancourt (27) et Trancrainville (28), raccordé à l'A11 et l'A10, vise à contourner Dreux et Chartres et compléter le grand contournement de l'Île-de-France par l'Ouest.

La DREAL a participé à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises candidates à la concession. La procédure d'appel d'offres se poursuit.

### Mise en accessibilité des gares

95 M€ sont prévus au CPER 2023/2027 pour cette politique. En 2024, l'État a investi près de 12 M€ pour rendre des gares de la région accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Onze nouvelles gares ont fait l'objet d'une convention d'études et/ou de travaux. Ces derniers portent surtout sur la réhausse des quais et la mise aux normes des passages souterrains ou passerelles, de l'éclairage, la pose de bandes d'éveil à la vigilance...



## Nos missions :

- Maîtriser et réduire les risques industriels pour la protection des populations et de l'environnement.
- Faire évoluer les industriels dans leur gestion du risque et la prise en compte de l'impact sanitaire et écologique de leurs activités.
- Améliorer la sécurité routière et lutter contre la concurrence déloyale.
- Surveiller la qualité de l'air et lutter contre la pollution atmosphérique.



## Prévention des risques anthropiques

2024

### Contrôle des industriels soumis à déclaration préfectorale

Sur l'ensemble du Centre-Val de Loire, 67 inspections ont permis de rappeler aux exploitants de sites soumis à déclaration préfectorale les prescriptions à respecter en termes de contrôles périodiques par des organismes externes.

Environ 1 inspection sur 3 a donné lieu à une proposition de mise en demeure.

26/03

### Opération de contrôle des carrières en Eure-et-Loir

Les inspections dans une quinzaine de carrières et d'installations de stockage de déchets inertes ont permis de rappeler les prescriptions à respecter aux exploitants. Cinq constats ont concerné l'atteinte à la sécurité publique et 2 constats des risques d'atteinte à l'environnement. Ceux-ci ont fait l'objet de 2 arrêtés de mise en demeure et d'un arrêté préfectoral de mesures d'urgence.

15/04

### Mise en place du contrôle technique « 2 roues »

Le contrôle technique des véhicules motorisés à 2 ou 3 roues et quadricycles à moteur est effectif depuis le 15 avril 2024.

179 centres et 222 contrôleurs ont été agréés sur toute la région Centre-Val de Loire.

Cette démarche répond à un objectif de sécurité routière et de lutte contre la pollution atmosphérique.

Nov-Déc

### Préparation des industriels du Loiret aux inondations

En novembre 2024, l'unité départementale du Loiret a inspecté 15 sites industriels sur leur préparation au risque inondation.

Ces contrôles ont permis d'alimenter l'exercice inter-départemental inondation de décembre 2024.

1 169

visites d'inspection des ICPE\*



9,2

mois délai moyen d'instruction des dossiers d'autorisation environnementale et d'enregistrement ICPE\*



595

opérations de contrôle routier  
4 677 véhicules contrôlés

1 104

véhicules réceptionnés  
230 opérations de surveillance de centres et contrôleurs de centres de contrôle technique



### Le Plan Régional Santé Environnement 4

Notre santé est en grande partie déterminée par notre environnement. Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des sols, qualité de l'habitat, qualité de vie, qualité des écosystèmes, tous ces éléments ont un effet direct sur notre santé. Les préserver, les améliorer est essentiel pour notre avenir et celui du monde animal et végétal. Tels sont les enjeux portés par le PRSE 4, lancé officiellement à Orléans le 15 avril 2024 lors d'un séminaire sur le thème « changement climatique et santé ».

D'autres événements ont jalonné l'année 2024, comme l'organisation, le 8 novembre 2024, d'un webinaire à destination des collectivités de la région afin de les encourager à mettre en œuvre sur leur territoire des actions pour améliorer la santé environnementale de leurs habitants.

Enfin, l'appel à projets 2024-2026 du PRSE 4, co-financé par la DREAL et l'ARS\*, a été doté de 225 000 euros pour l'année 2024. Il a rencontré un vif succès avec 21 projets lauréats en région.



### La qualité de l'air au cœur d'une campagne de communication

Fin 2024, 100 000 sacs à pain et 40 000 sacs à pharmacie publicitaires ont été distribués aux habitants des périmètres des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) des agglomérations d'Orléans et de Tours.

Il s'agissait de les sensibiliser à l'usage du chauffage au bois et ses bonnes pratiques pour réduire les émissions de polluants atmosphériques.

### Adaptation des industriels au changement climatique

En 2024, la DREAL Centre-Val de Loire a mené une action spécifique sur le risque dit « Natech » qui étudie l'impact des risques naturels sur les installations industrielles.

50 inspections ont été réalisées, en région, dans des sites industriels situés en zone inondable et susceptibles d'être impactés par un feu de végétation. Elles visaient à vérifier à la fois l'exposition réelle des sites, la connaissance de l'exposition aux risques par les exploitants et la mise en place de mesures de prévention pour réduire leur vulnérabilité.

La moitié des sites a fait l'objet d'écarts réglementaires ou de recommandations visant à mieux mesurer l'impact de ces risques, mettre en œuvre des actions de protection et formaliser des consignes spécifiques (alerte et mise en sécurité).

En raison du changement climatique, les industriels doivent se préparer à des phénomènes intenses et plus fréquents, s'informer sur les risques et leurs conséquences et évaluer leur vulnérabilité.

## Objectifs pour 2025

Contribuer à la régulation des transports terrestres et à la sécurité des véhicules, tout en veillant au respect des règles sociales, environnementales et de sécurité routière.

Travailler avec les industriels à des réductions de leurs émissions de PFAS\* et de perturbateurs endocriniens.

Renforcer le travail avec la justice en matière d'atteintes à l'environnement.

Améliorer la qualité environnementale des cessations d'activité industrielles.

Lancer le bilan à mi-parcours du Schéma régional des carrières.

Instruire rapidement les projets porteurs de la transition écologique :

- éolien ;
- batteries ;
- hydrogène ;
- décarbonation...

Mettre en œuvre et suivre les plans de protection de l'atmosphère d'Orléans et Tours.



## Nos missions :

- Exploiter un réseau de mesure des niveaux et des débits des rivières.
- Connaître la ressource en eau pour mieux la gérer et la préserver.
- Contrôler et mesurer l'impact des prélèvements en ressources.
- Protéger la ressource en préservant les milieux.
- Contrôler la sécurité des ouvrages hydrauliques.



## Ressources naturelles et prévention des risques naturels en région

**59** % des 81 captages prioritaires bénéficient d'un plan d'action

**17** Systèmes d'endiguement régularisés

**15** Visites d'inspection réalisées

**18** Dossiers Fonds verts « Feux de Forêt » pour un montant de **824 000 €**

01/02

### Création de l'unité contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Ses missions consistent à instruire les demandes d'autorisation de travaux ou de nouveaux ouvrages et à contrôler la conformité d'un parc composé de près de 150 barrages et de 550 km de digues protégeant plus de 240 000 personnes. Elle repose sur 5 personnes et étaient exercées auparavant par la DREAL Pays de la Loire.

19/04

### Journée régionale des animateurs captages

Organisée par la DREAL en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, elle a réuni 57 animateurs des aires d'alimentation de captages, de dispositifs Ecophyto et de GIEE\*. Cette rencontre, qui ne s'était pas tenue depuis 2019, a permis aux participants d'échanger entre eux et avec l'administration, notamment sur la thématique des intercultures.

22/04

### Signature du programme d'actions régional Nitrates (PAR)

Après une concertation menée avec les parties en 2023 et la consultation du public en janvier 2024, l'arrêté préfectoral établissant le 7<sup>e</sup> PAR a été signé par la Préfète de région. Il précise les mesures que les exploitants agricoles doivent mettre en place dans les zones vulnérables aux nitrates pour réduire ces pollutions. Il marque des évolutions notamment sur le calcul de la dose d'azote à apporter aux cultures. Il renforce l'implantation de couverts végétaux entre deux cultures principales pour éviter le lessivage des nitrates dans les eaux superficielles et souterraines, surtout dans les zones de captages pollués par les nitrates. Un webinaire de présentation du nouveau PAR a été organisé en octobre avec la DRAAF\* auprès d'un large public.

## Objectifs pour 2025

Poursuivre les travaux de fiabilisation des stations hydrométriques, pour améliorer la sensibilité de la mesure en basses eaux comme la robustesse en hautes eaux.

Poursuivre la préparation à la crue exceptionnelle :

- renforcement de certaines stations hydrométriques indispensables ;
- procédures opérationnelles, plan de continuité d'activité.

Explorer les possibilités de l'intelligence artificielle générative pour la prévision des crues.

Mettre en œuvre la stratégie captages prioritaires.

Mener la politique de contrôle des ouvrages hydrauliques.

Appuyer les EPCI\* en charge de la GEMAPI\* dans leur prise de compétence relative à la gestion des digues domaniales par les collectivités locales (mise en œuvre de la compétence GEMAPI\*).

### Les PAPERICA en Centre-Val de Loire

Le Programme d'actions de prévention des risques cavités (PAPERICA) est un appel à projet destiné aux collectivités pour engager une stratégie et un programme de prévention à l'échelle du territoire exposé avec l'appui financier du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Début 2024, le PAPERICA engagé par le syndicat « cavités 37 » sur 111 communes d'Indre-et-Loire a été labellisé.

Il pourra ainsi bénéficier de 467 000 € du FPRNM pour financer son programme d'études préalables à la définition de son plan d'actions.

### Gestion des surverses dans le Val d'Orléans

Dans le cadre du programme de fiabilisation de la digue d'Orléans, la DREAL a assuré une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la DDT\* 45 pour l'abaissement du fusible du déversoir de Jargeau, la fiabilisation à la surverse sur le secteur de Guilly et la fiabilisation et l'uniformisation des banquettes côté Loire sur Guilly, St-Denis-en-Val et Sigloy.



### Protocole régional pour le levé des laisses de crue

La collecte des traces laissées par les crues et les inondations est nécessaire pour améliorer la connaissance des phénomènes et la culture du risque.

Pour des recensements complets et rapides, le service hydrométrie, prévision des étiages, des crues et des inondations a élaboré, avec ses partenaires régionaux (services de l'État et syndicats de rivière), un protocole régional visant à coordonner les actions après un événement et formaliser les collaborations.

Les événements hydrologiques de 2024 ont permis de mobiliser ce protocole deux fois et d'appuyer les Services de Prévision des Crues (SPC) voisins dans leurs propres travaux.

Le SPC Loire – Allier – Cher – Indre a ainsi participé aux relevés de laisses de crue en région, sur la Vienne en avril et sur le Loir en octobre, mais aussi sur l'Yvette en Île-de-France.



## Nos missions :

- Exploiter un réseau de mesure des niveaux et des débits des rivières.
- Produire et diffuser chaque jour au grand public la vigilance crues et des prévisions quantitatives (en période de crue), pour anticiper les situations à risque.
- Anticiper et gérer les crises, piloter pour le compte du préfet de bassin l'élaboration des documents cadres pour une gestion de la ressource en eau et du risque d'inondation.
- Accompagner les territoires dans l'anticipation du risque à travers une mobilisation de la connaissance.



## Ressources naturelles et prévention des risques naturels au-delà de la région

Avril

Oct

17/09

25/11

**185** jaugeages de crues  
35 réalisés en octobre  
20 mesures records

+ de **40** chantiers sur les stations de mesure (fiabilisation ; sécurité ; radio)

**41** M€ de travaux engagés dans le cadre du plan Loire (digues domaniales)

**1,3** M€ pour le lit de la Loire

**44** PAPI (programme d'actions et de prévention des inondations) en cours sur le bassin Loire-Bretagne

### Des crues exceptionnelles

L'hydrologie de l'année 2024 a été particulièrement remarquable sur l'ensemble du bassin de la Loire à l'amont de la Vienne, avec plusieurs épisodes de crue notables voire exceptionnels :

- début avril avec des crues très fortes sur le Morvan (secteur de Montceau-les-Mines, Autun, Gueugnon) ;
- et à la mi-octobre sur l'amont des bassins de la Loire et de l'Allier, avec des crues exceptionnelles (notamment sur le Lignon-du-Velay).

Ces deux événements ont fortement mobilisé les équipes sur le terrain (mesures, maintenance) ou en salle de prévision, et justifié des vigilances rouges (tronçons Arroux, Loire vellave, Lignon du Velay et Haut-Allier).

Découvrez notre vidéo pédagogique sur ces crues exceptionnelles.



### Publication de l'Arrêté d'Orientations de Bassin

Le Code de l'environnement prévoit que le préfet coordonnateur de bassin encadre les mesures en cas de sécheresse par un Arrêté d'Orientations de Bassin (AOB). Le 1<sup>er</sup> AOB Loire-Bretagne a été publié en 2022. Après deux ans de sécheresse marquée, le nouvel AOB prend en compte les enseignements qui en ont été tirés, ainsi que les recommandations du nouveau guide national sécheresse.

### La consultation sur les enjeux de l'eau et les risques d'inondation est lancée

Ouverte jusqu'au 25 mai 2025, elle vise à recueillir l'avis du public sur les grands enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état de nos eaux (quantitatif, écologique et chimique), adapter nos territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation.

## Objectifs pour 2025

Concrétiser les pistes de progrès tirées des retours d'expérience des crues de 2024.

Organiser l'amélioration de la connaissance des enjeux exposés aux inondations.

Réviser le règlement d'information sur les crues.

Préparer la couverture totale du territoire par la vigilance crue à travers :

- le développement d'outils de modélisation sur quelques secteurs pas encore couverts ;
- le complément du catalogue de cartographie des zones inondées potentielles ;
- la qualification de l'outil national de modélisation sur les petits bassins versants.

Appliquer et faire connaître le SDAGE\* et le PGRI\* Loire-Bretagne 2021-2027.

Préparer le SDAGE\* 2028-2033 en participant aux travaux du 4e cycle.

Cartographier les TRI\* et élaborer le projet de PGRI 2028-2033.

Reprendre l'arrêté de bassin sur les ZRE\* et lancer la concertation sur les futurs classements.

Finaliser la stratégie de bassin d'évaluation des volumes prélevables.

Achever les travaux engagés sous maîtrise d'ouvrage État sur les digues domaniales, dans le cadre du plan Loire grandeur nature.

### Une nouvelle antenne à Digoin

Le service hydrométrie, prévision des étiages, des crues et des inondations de la DREAL exerce ses missions sur un large territoire allant des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la confluence de la Loire avec la Vienne.

Pour renforcer sa présence sur la partie intermédiaire du territoire et garantir un accès rapide aux stations du secteur, une nouvelle antenne a été ouverte à Digoin (Saône-et-Loire) en 2024.

Elle héberge deux techniciens de maintenance et deux hydromètres. Elle remplacera à la mi-2025 l'antenne de St-Etienne qui comptait deux agents.



### Des prévisions renforcées

La crue d'octobre 2024 a été exceptionnelle sur les hauts bassins de la Loire et de l'Allier, surtout sur le Lignon du Velay.

Près de 700 prévisions chiffrées ont été réalisées du 16 au 23 octobre pour les gestionnaires de crise et le grand public.

Le retour d'expérience démontre à nouveau les fortes attentes des usagers quant aux productions du service de prévision des crues.

### Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) reprennent la gestion des digues domaniales

Le 28 janvier 2024, la gestion des digues de l'État a été transférée aux EPCI en charge de la prévention des inondations. Ce transfert leur offre l'opportunité d'une meilleure prise en compte des spécificités locales et d'une gestion plus réactive des infrastructures. Il soulève aussi des défis financiers et techniques. Les collectivités territoriales s'appuient désormais sur l'Établissement Public Loire (EPL), qui a reçu une soulte de 33 M€ pour mettre en œuvre cette nouvelle mission.

Cette première année a été marquée par l'importante coopération entre l'État, l'EPL et les EPCI. L'État a notamment poursuivi les travaux engagés en 2023 pour assurer une protection efficace des populations et des biens face aux risques d'inondation.



## Nos missions :

- Évaluer l'impact environnemental et humain des projets du territoire à travers l'exercice de l'autorité environnementale.
- Améliorer la connaissance environnementale du territoire à travers la publication d'informations objectives et accessibles à tous.
- Encourager les réseaux d'acteurs qui œuvrent pour la connaissance environnementale et la sensibilisation à la transition écologique.



## Connaissance et évaluation environnementale

## Objectifs pour 2025

**200** indicateurs diffusés dans le book  
 Outil de diffusion en ligne

**19** chapitres du PER (Profil environnemental régional) en ligne

**120** ressources réparties selon **15** thématiques dans le répertoire d'informations publiques

**590** saisines reçues à la MAAE\*  
**325** demandes d'exams au cas par cas projet instruites  
**265** dossiers pour le compte de la MRAe\*

08/01

### Mise à disposition des cartes interactives

L'ensemble des cartographies interactives produites par la DREAL sont désormais disponibles dans un nouvel outil, [GEOIDE Carto 2](#).

Cet outil est relié au [Catalogue de données](#) du ministère et à la plateforme ouverte des données publiques françaises [data.gouv.fr](#), qui permettent tous deux désormais de télécharger les données géographiques produites par la DREAL.

13/02

### Zones d'activités économiques

Une étude a été publiée par la DREAL sur les zones d'activités économiques (ZAE) en région Centre-Val de Loire.

Elle fait un état des lieux des parcelles disponibles dans ces zones et apporte un éclairage sur le potentiel d'installations photovoltaïques sur le bâti et les parkings présents dans ces zones.

22/10

### Exposition d'archives patrimoniales sur les carrières

Une exposition sur un important fonds d'archives du Service des Mines et services successeurs (DRIR\*, DRIRE\*) a permis de retracer une partie de leur activité depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les documents sont désormais accessibles aux Archives départementales d'Indre-et-Loire afin de conserver trace de ce dont ils témoignent.

18/11

### Formation des commissaires enquêteurs

65 commissaires enquêteurs ont été formés aux conséquences de la « Loi industrie verte » sur la consultation du public, face à un panel inédit pour ces formations (Préfète de région, Présidente de la CNCE\*, Président du Tribunal administratif, Président de la MRAe\*, CGDD\*).

Ils ont obtenu les réponses à leurs nombreuses questions.

Apporter un appui technique aux services de la DREAL pour mettre la donnée au service des politiques publiques.

Suivre les leviers de la mise en œuvre de la planification écologique grâce à des indicateurs clés.

Mettre à disposition du public l'information environnementale comme le prévoient la Charte constitutionnelle de l'Environnement et la Convention d'Aarhus\* et poursuivre l'ouverture des données publiques.

Animer le Réseau Régional de la Connaissance (R2C) et maintenir les échanges dans le réseau pour s'entraider sur les méthodes, identifier les études mutualisables entre services.

Préparer les versements d'archives patrimoniales aux Archives départementales.

Poursuivre la politique d'aide de la DREAL aux associations pour permettre la diffusion de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

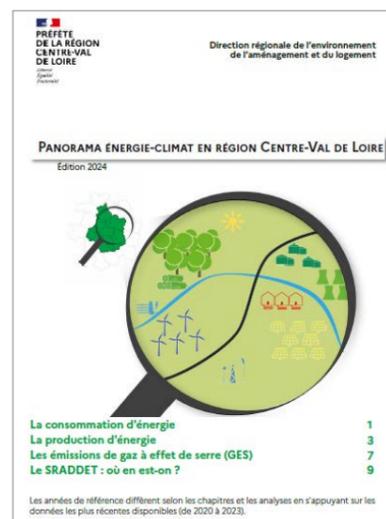
### Une nouvelle édition du Panorama de l'énergie et du climat

Dans le contexte de la nécessaire transition énergétique, le Panorama de l'énergie et du climat produit par la DREAL Centre-Val de Loire apporte un éclairage sur l'énergie que nous consommons, celle que nous produisons, les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), les évolutions en termes de consommation, la production d'énergie et les trajectoires prévues par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Ce panorama révèle que la consommation régionale d'énergie finale est en recul de 18 % entre 2008 et 2022. La production d'énergie renouvelable a augmenté de 40 % entre 2014 et 2022. Elle couvre 15 % de la consommation d'énergie finale (objectif de 33 % en 2030). Les émissions de GES ont reculé de 14 % entre 2014 et 2020 pour un objectif de -50 % entre 2014 et 2030.

Découvrez les indicateurs clés grâce à l'outil de datavisualisation et la publication complète sur le site de la DREAL.

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/panorama-energie-climat-en-region-centre-val-de-a4889.html>



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Un suivi des ODD dans la région

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030 intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. Avec ses 17 objectifs de développement durable et ses 169 sous-objectifs, il dessine une feuille de route détaillée et couvre toutes les questions de société.

En 2024, la DREAL a produit 34 indicateurs afin de présenter un état des lieux de la région Centre-Val de Loire sur l'atteinte de ces objectifs.

Retrouvez-les sur : [https://statistiques.centre-val-de-loire.preprod.e2.rie.gouv.fr/Book\\_PER\\_int/objectifs-de-developpement-durable.html](https://statistiques.centre-val-de-loire.preprod.e2.rie.gouv.fr/Book_PER_int/objectifs-de-developpement-durable.html)



## Nos missions :

- Coordonner et animer les réseaux métiers pour la mise en œuvre des politiques ministérielles.
- Appuyer le pilotage des ressources humaines (RH) et des politiques ministérielles des services de la zone de gouvernance des effectifs (ZGE).
- Garantir la sécurité juridique des actes et des procédures des services de la ZGE.



## Pilotage et coordination des actions du pôle ministériel en région

**78** avis et conseils juridiques  
25 contentieux pris en charge  
25 jugements et arrêts rendus

**900** postes écologie

**9** apprenti-e-s  
**1** service civique

**3** réunions Inter-MISEN et  
**10** réunions de groupes de travail thématiques

en ZGE

11/06

### Réunion du réseau des services RH de la ZGE

Co-animé avec le CRGP\*, la DREAL réunit 3 fois par an tous les services RH en charge de la gestion d'agents du ministère en région (services départementaux notamment). Ces réunions de réseau ont pour objectifs de décliner les politiques nationales sur les sujets RH : paye, gestion administrative, primes, promotions...

Elles permettent la diffusion des informations, l'élaboration de procédures communes et le partage d'expériences en vue d'une mise en œuvre harmonisée des dispositifs RH pour tous les agents du ministère de l'écologie en région.

Ces réunions de réseau interviennent en complément de temps d'échanges plus thématiques organisés tout au long de l'année, de formations sur la gestion administrative et la paye, et d'un appui quotidien aux services pour accompagner la résolution de situations individuelles complexes.

23/09

### En route vers l'accessibilité numérique

Pour rendre la communication de la DREAL accessible, ses encadrants ont été formés aux standards de bonnes pratiques pour que nos messages soient lisibles et compréhensibles par tous, sur l'ensemble des canaux de diffusion. Une démarche essentielle pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et plus largement à ceux du grand public !

10/10

### Fête de la science

Lors de la Fête de la science et de la Journée nationale de la résilience 2024, la DREAL a accueilli des étudiants de la région pour une présentation de Vigicrues.

En plus d'ateliers déjà éprouvés, un bac à sable à réalité augmentée a permis une représentation novatrice et ludique des phénomènes de crue.

Cette opération participe ainsi au rayonnement de Vigicrues et de ses métiers et à la sensibilisation à la culture du risque.

## Objectifs pour 2025

Assurer un appui auprès des secrétariats généraux communs départementaux (SGCD).

Assurer le rôle de responsable de la zone de gouvernance des effectifs.

Mettre en œuvre la déconcentration de la gestion budgétaire et des ressources humaines.

Suivre l'avancement des politiques prioritaires du gouvernement (PPG) en région.

Coordonner la mise en œuvre du Fonds vert en région.

### Enquêtes de satisfaction

En 2024, une enquête de satisfaction a été menée auprès des bénéficiaires des activités « Agrément et surveillance des centres de contrôle technique » et « Réception simple de véhicules ».

Neuf usagers sur dix sont satisfaits des délais de traitement des demandes pour les activités de réception simple de véhicules. 95 % des usagers considèrent que la DREAL est disponible et accessible s'agissant des activités de délivrance des agréments des centres de contrôles techniques. L'amélioration de nos services va concerner la poursuite de la dématérialisation des procédures afin de faciliter le suivi et l'instruction des demandes.

### Pilotage des services départementaux et régionaux

La DREAL anime un comité mensuel de coordination des directeurs de la DREAL et des DDT\*. Il peut traiter les thèmes de la cohésion sociale avec les DDETS(PP)\*, les sujets de transition énergétique avec l'ADEME\* et le Conseil régional, ainsi que les sujets agro-environnement avec la DRAAF\*.

En juin 2024, le séminaire annuel des directeurs DREAL-DRAAF-DDT a été consacré au « 12<sup>e</sup> programme des agences de l'eau » réunissant également à cette occasion l'AELB\*, l'AESN\*, l'ARS\* et l'OFB\*. Ce programme s'étale sur six ans (2025-2030). Il va centraliser toutes les informations nécessaires aux actions des agences de l'eau pour les années à venir : cadrage budgétaire (dont les tarifs des redevances), orientations générales et stratégiques d'intervention, maquette financière et documents de mise en œuvre. Cette journée a permis de partager les principales évolutions apportées par ce 12<sup>e</sup> programme et d'échanger sur son articulation avec les actions régaliennes de l'État.

### Coordination des services pour la réduction des expositions aux substances perfluorées

La DREAL anime un groupe de travail régional sur les PFAS, réunissant l'ensemble des services de l'État et des opérateurs concernés (DRAAF, DDT, ARS, agences) pour coordonner leurs actions, favoriser leurs échanges et préparer une communication transparente.

L'année 2024 a notamment été marquée par le déploiement de la surveillance des rejets aqueux des ICPE\* (70 % des sites avaient mis à disposition leurs résultats complets fin décembre) et par l'anticipation du suivi des PFAS dans l'eau potable.

Le croisement de ces données a permis aux services de partager les connaissances et d'orienter les actions autour des situations présentant les plus fortes concentrations de polluants.

## Nos missions :

- Assurer le fonctionnement interne de la DREAL (financier, immobilier, logistique, informatique).
- Assurer la gestion de proximité des agents de la DREAL, l'accompagnement des parcours professionnels, la formation professionnelle, le recrutement, l'action sociale et la médecine de prévention.
- Garantir la sécurité juridique des actes et des procédures de la DREAL.
- Promouvoir et mettre en œuvre les démarches « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », « Lutte contre les discriminations et les haines », « Services publics écoresponsables ».



## Organisation et moyens au service de nos missions

**386** agents  
**13** sites géographiques

**350** agents télétravailleurs  
**62** agents-e-s bénéficiaires d'accompagnements individuels parcours pro et appui préparation concours

**54** mobilités  
28 arrivées  
26 départs

**38** sollicitations presse  
**22** E-lettres diffusées

22/02

### Lancement du COPIL\* SPE

Recruté en 2024, le chargé de mission dédié a lancé le comité de pilotage « Services publics écoresponsables » (SPE) composé d'agents de tous les services. 3 groupes de travail thématiques ont élaboré un plan d'actions d'environ 90 mesures visant à réduire notre impact environnemental. La DREAL assure aussi l'animation régionale des référents SPE des services de l'État en région.

01/06

### Complémentaire Santé

Tous les agents du pôle ministériel bénéficient d'une protection complémentaire santé via un contrat collectif obligatoire avec une prise en charge financière par l'État à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Suite à la désignation du prestataire ALAN le 1<sup>er</sup> juin 2024, les agents ont été accompagnés pour les démarches d'affiliation ou de dispense : informations collectives et accompagnement individuel en fonction de leur situation personnelle.

28/06

### La DREAL labellisée Employeur Pro-Vélo

La DREAL a obtenu le label Employeur Pro-Vélo Or et Argent pour ses 2 sites orléanais. Ce label valorise les employeurs aux actions pro-vélo ambitieuses. En effet, la DREAL mène depuis longtemps des actions en faveur du vélo :

- installation de stationnements vélo ;
- mise en place du Forfait Mobilités Durables ;
- ateliers de remise en selle ;
- ateliers de réparation...

31/09

### Le plan d'actions nouveaux arrivants

Pour améliorer la bonne intégration des nouveaux agents dans un objectif de fidélisation, un groupe de travail interservices a construit un plan d'intégration des nouveaux arrivants à la DREAL. Il inclut une page intranet dédiée, une journée des nouveaux arrivants repensée ainsi que des outils pour accompagner et faciliter le travail des managers. Ce plan fera l'objet d'un suivi de son efficacité en 2025.

## Objectifs pour 2025

Lancer un groupe de réflexion sur l'Intelligence Artificielle.

Déployer Windows 11 sur tout le parc informatique.

Poursuivre l'optimisation des dépenses tout en préservant au maximum les métiers et des conditions de travail favorables.

Maintenir un accompagnement RH sur mesure et de qualité.

### Transformation des espaces de travail

La nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État vise à densifier les bâtiments, dans un objectif de rationalisation économique et de réduction des impacts environnementaux.

Afin de s'inscrire dans ce cadre, la DREAL a lancé en 2024 une étude de faisabilité pour identifier les possibilités de densification de ses locaux orléanais.

Si des solutions existent, les éventuels réaménagements à venir devront toutefois tenir compte des modes de travail et des besoins spécifiques des services et de leurs agents.

### Une plateforme de covoiturage pour faciliter les trajets domicile-travail

L'analyse des Forfaits Mobilité Durable 2023 a mis en évidence le fort potentiel du covoiturage pour les trajets domicile-travail des agents. Toutefois, plusieurs freins subsistaient, notamment la méconnaissance du lieu de résidence des collègues et la crainte de ne pas avoir de solution de retour.

Pour y répondre, la DREAL expérimente depuis fin 2024 une plateforme de covoiturage « employeur ». Celle-ci permet d'identifier des conducteurs et passagers dans un périmètre élargi (au-delà des seuls agents DREAL) et offre une garantie de retour en cas d'imprévu.

Un budget de lancement a permis de proposer les premiers trajets gratuitement. Une première réunion d'information des services en décembre 2024 a permis de lancer la dynamique et d'encourager les inscriptions.

### Des postes de travail bien aménagés

Le conseiller de prévention de la DREAL et ses correspondants sécurité et prévention agissent pour améliorer les conditions de travail. L'aménagement ergonomique des postes de travail des emplois tertiaires consiste à organiser l'espace de l'agent (orientation bureau) tout en lui offrant des équipements prévenant les troubles musculo-squelettiques (souris verticale et son tapis, rehausseur de pc portable ou de moniteur, repose-pieds...).

### Un engagement poursuivi pour l'égalité femmes-hommes

En 2024, il se traduit par une action Équilibre des temps de vie privée/professionnelle, 1<sup>re</sup> cause d'inégalité relevée lors du dernier baromètre social. Cette action transversale vise à identifier les problématiques, explorer des pistes d'actions, les consigner dans un livret de bonnes pratiques, ensuite mis à disposition des agents de la DREAL et du réseau régional pour l'égalité.

Aarhus Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

ADEME Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AELB Agence de l'eau Loire-Bretagne

AESN Agence de l'eau Seine Normandie

AFPG Association française des professionnels de la géothermie

ARS Agence régionale de santé

BRGM Bureau de recherches géologiques et minières

CC Communauté de communes

CEN Conservatoire d'espaces naturels

CUS Convention d'utilité sociale

CGDD Commissariat général au développement durable

CNCE Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs

COFIL Comité de pilotage

CPER Contrat de plan État-Région

CRPG Centre régional de gestion des personnels

DDT Direction départementale des Territoires

DDETS(PP) Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités (et de la Protection des Populations)

DRAAF Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRIR Direction régionale de l'Industrie et de la Recherche

DRIRE Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

EPCI Établissement public de coopération intercommunale

FPRNM Fonds de prévention des risques naturels majeurs

FV Fonds vert

GEMAPI Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

GIEE Groupement d'intérêt économique et environnemental

ICPE Installation classée pour la protection de l'environnement

MAAE Mission appui à l'autorité environnementale

MRAe Mission régionale d'autorité environnementale

OBF Office français de la biodiversité

PCAET Plan climat-air-énergie territorial

PFAS Substances chimiques très persistantes

PGRI Plan de Gestion des Risques Inondation

R2C Réseau régional de la connaissance

SDAGE Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SERM Service express régional métropolitain

SNB Stratégie nationale biodiversité

TRI Territoire à risque important d'inondation

ZRE Zones de répartition des eaux

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement Centre-Val de Loire**

5, avenue Buffon - CS 96407  
45064 ORLÉANS cedex 2

Tél. +33 (0)2 36 17 41 41

[www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr)



Directeur de publication : Hervé Brulé - Conception et réalisation : DREAL Centre-Val de Loire, Stéphanie Grosbois - Frédéric Duperray - Firas BOUATAY  
Avril 2025 - Crédits photos : Couverture DREAL Centre-Val de Loire, page 3 Jean-Philippe Goin, page 7 IA Adobe, page 8 et 9 Franck Lellu, page 10 DREAL / SCATEL, page 11 Valérie Argy,  
page 12 DREAL / SMT, page 13 SERM Touraine ATU & SERM Orléanais TOPOS, page 15 DREAL / SRECT, page 16 & 17 DREAL / SEBRINA, page 18 et 19 DREAL / SHPEC, page 21 DREAL / MMCD,  
page 23 Renaud Autié, page 25 Frédéric Duperray.